



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Signature des chartes d'engagement volontaire pour la sobriété des bâtiments tertiaires : le secteur se mobilise pour pérenniser et amplifier ses actions de sobriété

Dans le cadre du Plan de sobriété énergétique et afin de poursuivre la mobilisation des acteurs pour baisser nos consommations d'énergie, les acteurs de l'immobilier tertiaire, fédérations, groupements et entreprises, s'engagent à poursuivre et amplifier leurs efforts de sobriété. Ce sont ainsi plus de 80 organismes qui ont choisi de signer les chartes d'engagement volontaire pour la sobriété des bâtiments tertiaires, en présence de la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher. Une démarche portée par le Plan Bâtiment Durable et l'ADEME.

Le Plan de sobriété : une mobilisation exceptionnelle à inscrire dans la durée

L'appel à la mobilisation générale que constitue le Plan de sobriété a été largement entendu par les grands acteurs – Etat, grandes collectivités, grandes entreprises – et par les Français. L'effort collectif a permis de réduire de 12 % notre consommation de gaz et d'électricité sur un an. L'acte 2 du plan de sobriété, lancé en juin 2023, confirme l'ambition du Gouvernement d'installer la sobriété dans le long-terme, avec l'objectif de diminuer notre consommation d'énergie de 40 % d'ici 2050, par rapport à 2019.

Dans ce cadre, la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher avait confié au Plan Bâtiment Durable, en novembre 2022, la mission d'identifier les leviers de mobilisation des acteurs du bâtiment dans la durée. Cette démarche doit faciliter, pour les entreprises concernées, l'atteinte des objectifs fixés par le décret éco énergie tertiaire, au bénéfice d'une réduction durable de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires.

Accélérer et pérenniser les efforts de sobriété dans les bâtiments tertiaires

Avec le concours de l'ADEME, de pilotes issus de la filière (Ifpeb, OID, FEI et ADI¹), des groupes de travail ont été constitués afin de recueillir les bonnes pratiques, d'identifier des leviers supplémentaires de pérennisation des réductions de consommation énergétique et de réfléchir à des indicateurs de suivi des démarches. Dans le cadre de ces travaux, le [rapport "Accélérer et pérenniser la sobriété énergétique des bâtiments tertiaires", qui fait aussi office de retour d'expérience](#), a été publié afin de fournir une meilleure compréhension des enjeux liés aux mesures

¹ Institut français pour la performance du bâtiment, Observatoire de l'Immobilier Durable, Fédération des Entreprises Immobilières et Association des Directeurs Immobiliers.

de sobriété . Il identifie également une série d'actions recommandées afin de mieux outiller les acteurs de la filière dans leur démarche de sobriété.

Chartes d'engagement volontaire : plus de 80 acteurs se mobilisent déjà

Afin d'inscrire les actions de sobriété dans la durée, deux chartes d'engagement ont été rédigées à l'adresse des acteurs de l'immobilier tertiaire: l'une pour les acteurs privés, l'autre pour les fédérations et groupements.

- Les fédérations et groupements s'engagent à communiquer sur les actions-clés recommandées et à inciter leurs adhérents à signer la charte à destination des acteurs privés, ainsi qu'à participer au partage d'expérience entre signataires, notamment à travers la participation aux groupes de travail.
- Les acteurs privés s'engagent à poursuivre et amplifier leurs efforts de sobriété, à en assurer un suivi chaque année et à participer au partage d'expérience entre signataires. Ce suivi est complémentaire à celui demandé aux entreprises ayant des bâtiments de plus de 1000m² dans le cadre du dispositif éco énergie tertiaire (base OPERAT).

Pour répondre au mieux à leurs engagements, les signataires pourront s'appuyer sur un ensemble d'actions-clés recommandées, élaborées par l'Ifpeb et l'OID (*voir document en annexe*), dont notamment :

- Le respect de la température de 19°C en hiver et de 26°C en été ;
- L'amélioration des performances énergétiques des équipements grâce aux aides disponibles, notamment dans le cadre des CEE qui permettent d'isoler les canalisations d'eau de chauffage ;
- La mise en place d'un plan d'action et une équipe dédiée à la sobriété énergétique, et communiquer régulièrement sur les économies réalisées auprès des occupants.

Ce sont aujourd'hui plus de 80 entités qui ont fait le choix de rejoindre cette démarche afin de pérenniser et d'amplifier leurs efforts de sobriété. Cette mobilisation d'ampleur témoigne d'un engagement qui s'inscrit dans la durée et permet de nous placer collectivement sur la bonne trajectoire pour atteindre nos objectifs de réduction des consommations d'énergie.

Les chartes d'engagement volontaire resteront ouvertes à la signature de tout acteur qui souhaitera rejoindre la démarche par la suite.

« Je salue la mobilisation des acteurs privés signataires de cette charte d'engagement en faveur de la sobriété dans les bâtiments tertiaires. Elle est essentielle pour inscrire la démarche de sobriété dans la durée au niveau national mais aussi faciliter l'atteinte des objectifs de réduction de la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires, levier d'action majeur pour atteindre nos objectifs climatiques à horizon 2030 puis 2050.»

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique

Annexe : Liste des premiers signataires des chartes

Fédérations et groupements :

- ADI
- AIMCC
- Alliance HQE-GBC
- ASPIM
- CERTIVEA
- COEDIS
-
- FEDENE
- Fédération des élus des Entreprises publiques locales
- Fédération Nationale de la Décoration – FND
- Fédération des entreprises immobilières – FEI
- France gaz
- GIMELEC
- IDET (ex ARSEG)
- IGNES
- MEDEF
- SERCE
- SNEF
- SNRT
- Syndicat CINOV
- Syndicat de l'éclairage
- UFE

Acteurs privés :

- ADP
- Advenis
- AKYLA
- ALTAREA COGEDIM
- Argan
- Atland
- AUXIGENE
- BNP PARIBAS Real Estate
- Caisse des dépôts
- Carmila
- CBRE
- Cluster NOVECO
- CNOA
- Coenove
- Consoneo
- COVEA IMMOBILIER
- Covivio
- CREDIT AGRICOLE SA

- DALKIA France
- DANONE
- EDF
- Electro Dépôt
- Enedis
- Engie Solutions
- Esset Property Management
- FINESTATEGECINA
- G-ON
- GRDF
- ICADE
- Imaee
- Innovative & Smart Buildings
- Ivanhoé Cambridge Europe
- KLEPIERRE
- LA FRANCAISE REM
- LOVE YOUR WASTE
- MAIF
- Merci Raymond
- Mercialys
- Mozaic Sustainable Healthcare
- Orange
- Orchestras
- PAREF
- Patrimoine & Commerce
- PERIAL
- POINT TV
- POSTE IMMO
- QUADRI FIORE ARCHITECTURE
- RATP
- Richez_Associés
- RTE
- Saint-Gobain
- Schneider Electric
- Smart Building Alliance
- SNCF IMMOBILIER
- SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL
- SONERGIA
- Tertiam architecture
- TRIBU ENERGIE
- Tribunal judiciaire de Brive-la-Gaillarde
- Unibail-Rodamco-Westfield
- VINCI Energies France
- VOLTALIS SA